

ILS SONT EN PREMIÈRE LIGNE DURANT LA CRISE... LES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA DÉMARCHÉ

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) souhaite mettre en avant les actions et l'engagement des entreprises de l'ESS durant la crise, dans un contexte où les plans de relance régionaux et nationaux sont en passe d'être engagés.

Patrick CLEMENDOT, directeur général de l'association [Juralliance](#) en Bourgogne-Franche-Comté - répond à nos questions.



« Nous avons favorisé l'émergence d'un collectif souhaitant travailler dans la coopération et la mutualisation de moyens pour mieux répondre aux exigences qu'imposent cette crise sanitaire. »



POVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER AINSI QUE VOTRE STRUCTURE EN QUELQUES MOTS ?

Juralliance, association gestionnaire d'établissements sociaux et médico-sociaux, accompagne, avec 480 professionnels, 1 200 personnes en vulnérabilité (enfance protégée, handicap et personnes âgées). Juralliance est une association d'associations qui ont uni leurs moyens pour mieux développer leur activité auprès des personnes les plus démunies dans un esprit de mutualisation et de coopération. Elle développe son expertise et ses prestations (habitat, emploi, formation, scolarisation, soin, éducation, loisirs-sport-culture....) dans une logique d'accompagnement dans des parcours en

s'appuyant à la fois sur les ressources des personnes et de leur entourage, sur les ressources des établissements spécialisés et des professionnels du territoire, les infrastructures de droit commun.

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE CRISE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE ?

L'obligation brutale, rapide et paradoxale que de devoir à la fois lutter sur le terrain pour empêcher le développement de l'épidémie (pandémie) dans nos établissements en mobilisant les professionnels pour protéger les personnes accompagnées et dans le même temps devoir inciter les professionnels à se mettre en protection en favorisant le télé travail, les arrêts maladie

dérogoratoires.... a été source de perturbation.

Certains professionnels ont fui, par peur ou par nécessité, quand d'autres se sont hyper mobilisés pour renforcer les équipes. Les attitudes et comportements face à ces situations de stress liées à la peur de la contamination ont été parfois déraisonnables, alimentés en cela par un discours alarmistes des médias. D'un autre côté, l'absence de masques, de gel et de blouses a focalisé les énergies pour en trouver coûte que coûte, a augmenté le niveau d'angoisse des professionnels de premières lignes prioritairement exposés aux risques de contamination.

A ce phénomène, s'est surajouté au fil des

heures de la même journée, jour après jour, des instructions parfois contradictoires sur les protocoles à suivre, les éléments de langage à tenir.

Alors que nos établissements n'ont a déploré que très peu de cas covid-19 positifs symptomatiques, aucune hospitalisation, nous avons vécu les nécessités de confinement collectifs pour certains établissements, individuels dans les chambres pour d'autres, avec mise en place des mesures barrières et des protections les plus strictes pour tous.

Le besoin de ressources professionnelles en appui des équipes s'est fait criant. De belles mobilisations volontaires de professionnels disponibles, ont permis de faire face à la pénurie de professionnels de certains secteurs d'activité.

Nous avons cessé pratiquement toutes les activités ESAT (sauf cuisine, lingerie, élevage, horticulture), soit 230 personnes en retour domicile avec un suivi à distance. Nous avons fermé les IME et SESSAD accueillant de l'ordre de 200 enfants avec suivi à distance sur le plan éducatif et scolaire. Dans les maisons d'enfants à caractère social (Aide sociale à l'enfance, et PJJ) les professionnels ont travaillé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du fait de la fermeture des écoles et des infrastructures de loisir, de sport et de culture.

Nous avons rapidement dédié une personne en charge :

- de trouver des fournisseurs, négocier, acheter et suivre la logistique pour obtenir des EPI (équipement de protection Individuelle)
- de comprendre et de donner une cohérence interne aux consignes et protocoles que nous recevions en flux continu
- de les traduire à destination des professionnels

- en organisant des web formation avec les chefs de service (comprendre les consignes, mettre en œuvre les protocoles, échanger sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées).

Nous avons mis en place une cellule de crise se réunissant chaque jour avec l'équipe de direction.

Nous avons favorisé l'émergence d'un collectif d'une quinzaine d'organismes gestionnaires (les directeurs et les directeurs généraux) souhaitant travailler dans la coopération et la mutualisation de moyens pour mieux répondre aux exigences qu'imposent cette crise sanitaire. Ce collectif se réunissait en phase aiguë de crise 2 fois par semaine pendant 1 heure 30. L'ARS et le Conseil départemental(MDPH) participaient parfois aux échanges.

QUELLES ACTIONS SPÉCIFIQUES VOTRE STRUCTURE A-T-ELLE MIS EN PLACE DURANT CETTE CRISE ?

Nous pouvons être fiers d'avoir :

- maintenu la confiance des équipes (reconnaissance du travail d'accompagnement, valorisation des compétences et de l'engagement),
- soutenu par du renfort de professionnels les accompagnements,
- développé l'utilisation des outils numériques,
- garanti la qualité du dialogue social avec les IRP,
- créé des ponts avec des bénévoles pour renforcer les liens avec les usagers

Par nécessité, nous avons progressé dans l'utilisation du numérique et découvert des usages avec le télé travail et le travail d'accompagnement à distance qui jusque là n'avaient pas été expérimentés.

Avec le « collectif de coopération et de mutualisation territoriale » nous avons construit des réponses originales au service

de tout un département avec le dispositif [relais-handicap39](#) au numéro 03 54 73 68 qui est un dispositif d'écoute fonctionnant 7 jours sur 7 pour venir en aide à toutes personnes vulnérables et leurs aidants en difficulté sur un des territoires Jurassien.

Les « coordinateurs » de la « [Maison des parcours et de la participation](#) » portent ce dispositif et disposent d'un réseau de 20 « référents covid-19 » en capacité de prendre par territoire et par nature de demande les relais pour construire les solutions appropriées aux demandes.

Ce dispositif d'écoute est devenu le support Jurassien relais du numéro national : 0 800 360 360 des « communautés 360 covid-19 » en étant sélectionné par l'ARS.

QUELS SONT VOS PRINCIPAUX ENJEUX DANS LES PROCHAINS MOIS ?

Maintenir la vigilance de tous les professionnels sur les risques et les moyens de les mettre sous contrôle. Mieux la gestion du risque sera comprise, moins les peurs se développeront et mieux les réactions seront ajustées sans crises majeures.

Faire vivre les innovations qui ont été imaginées par adaptation aux contraintes de confinement. Responsabiliser et redonner du pouvoir d'agir aux professionnels qui sont au plus proche des problèmes...ils ont les solutions...

Développer le numérique et les outils (applications dédiées, pensées et centrées sur des « usages utiles et avérés » pour la personne accompagnée et son entourage, les professionnels des établissements et du territoire et les partenaires) permettant de faciliter le travail et les accompagnements à distance avec un meilleur partage de l'information.